†

Je soussigné Reconnois avoir receu de Monsieur
Foubert Maitre enchirurgie, Lieutenant de
Monsieur Le premier chirurgien du Roy, et Thresorier
del'academie royale dechirurgie La somme de
Deux cent livres tant pour depenses faites que pour
mes peines et soins pour les jours des seances del'academie
pendant L'année mil sept cent cinquante trois, —
Conformement a la deliberation du vingt janvier mil
sept cent cinquante deux, dont quittance a paris
ce vingt janvier mil sept cent Cinquante quatre

J.N. François

Con pour 200tt

1V1095

ARC 11.
d. 46 n° 12

ACADÉMIE ... DE MÉDECINE

ACADÉMIE ROYALE
DE
CHIRURGIE
C___ N___

xiiii Cotte LB

~~xiiii Cotte Lxb.~~